

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
8	7	7

Vote
A l'unanimité
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 10 Avril à 18:00, le Conseil Municipal de la Commune de Presly s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MOREAU Nicolas, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/04/2025 .

Présents : Mmes : GRIVEL Christelle, LE PELLEY DUMANOIR Sophie, ROQUES Catherine, MM : CLOZIER Cyrille, LOHSE Philippe, MANDRA Rodolphe, MOREAU Nicolas

Excusé : BEDET Sébastien

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Cher

Le :

Et

Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : ROQUES Catherine

2025-20 – SUBVENTION COURSES CYCLISTES DU CLUB VIERZONNAIS

La municipalité organise avec le soutien du Club Cycliste Vierzonnais, des épreuves sportives U 15 et U 17. La date est fixée au jeudi 8 mai 2025.

Le club demande une participation financière pour l'organisation de la manifestation, le montant annoncé est de 1 093€ pour les trois courses.

Le maire demande de réfléchir au montant de la subvention attribuée pour le Club Vierzonnais.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de verser la somme de 500€ au Club Cycliste Vierzonnais pour l'organisation des épreuves sportives.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 15/04/2025

Le Maire

Nicolas MOREAU

Secrétaire de séance

Catherine ROQUES



Transmis au contrôle de légalité le 23/04/2025

Publication sur le site internet de la commune le 23/04/2025

Acte à classer

2025-20

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-04-23T14-36-34.00 (MI260739450)

Identifiant unique de l'acte : 018-211801857-20250410-2025-20-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : SUBVENTION COURSES CYCLISTES DU CLUB VIERZONNAIS

Date de décision : 10/04/2025



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.2. Décisions budgétaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 2025 20 Subvention courses cyclistes Multicanal : Non
du Club Vierzonnais.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 23/04/25 à 14:36

Date 23/04/25 à 14:36

Date 23/04/25 à 14:41

Par SESTRE Corinne

Par SESTRE Corinne

